

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 31 octobre 2024

- Compte-rendu –

Présents : Philippe GENILLOUX, Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON,

Excusés : Céline HIRCHI, procuration à Ludovic JEUNOT
Jérôme VILLEQUEZ procuration à Jean SIMONDON

Absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX

- **Désignation** d'un secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024
Approuvé à l'unanimité
- **Forêt** :
 - Etat d'assiette des coupes, et travaux en forêt pour 2025

Coupes : Depuis plusieurs années une priorité a dû être donnée à des coupes sanitaires, en raison des maladies et dépérissements enregistrés sur les peuplements forestiers. Cette situation a conduit à s'écarter du plan de gestion (programme pluriannuel de coupes, d'entretien et de plantations) conventionné avec l'ONF. Cette année on n'enregistre pas de nouveau problème important. On reprend donc le plan de gestion, avec quelques années de décalage.

Dans ce cadre, des coupes sont prévues sur les parcelles 8 et 9 en éclaircie, et 19 en régénération (donner de l'air aux jeunes pousses en coupant les arbres murs).

En matière de chablis (arbres tombés, accidentés...), une opération groupée sera réalisée en été 2025, avec vente en bord de route.

Travaux : Après étude des propositions de l'ONF, il est proposé de retenir les travaux suivants : parcelle 16, pour un coût prévisionnel HT de 10 203 €, dégagement manuel des régénérations naturelles avec ouverture au broyeur de cloisonnements sylvicoles d'entraxe 6 mètres

Par ailleurs le programme de travaux 2024 (plantation sur parcelle 32, délibération du 16 mai 2024) ne sera engagé que pour une première tranche, pour la somme prévisionnelle HT de 25 802 €, dans l'attente de l'application du dispositif d'accompagnement financier de Natura 2000, et de précisions sur les conditions de ce financement.

- **Affouage**

L'affouage est prévu pour cet hiver sur les parcelles du Vernois n° 34, 38 et 39, après exploitation de la coupe.

Le montant de la redevance d'affouage est fixé, comme l'an dernier, à 6 € par stère.

Les volumes d'affouage seront définis avec un objectif de l'ordre de 20 stères par lot.

Les inscriptions en mairie sont à faire au plus tard le 22 novembre 2024.

- **Décision budgétaire modificative sur le budget annexe forêt-bois**

L'avancement du programme de coupes de bois en contrat de ventes groupées avec l'ONF implique une prise en compte de charges prévisionnelles :

- par un abondement du compte 62878 « remboursement de frais à des tiers (ONF) :
+ 25 000 €
- par prélèvement sur le compte 65822 « reversement excédent budgets annexes :
-25 000 €

Le Conseil municipal adopte ces quatre décisions relatives à la forêt chacune par douze voix pour et une abstention.

➤ **Complémentaire santé et prévoyance** pour les employés communaux

Le Conseil municipal, par douze voix pour et une abstention, décide d'accorder sa participation financière aux employés communaux (fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité) pour :

- le risque santé (mutuelle complémentaire de groupe), à un taux fixé à 50% du montant de référence, soit 15 € par mois.
- le risque prévoyance (incapacité de travail, invalidité ou décès), à un taux fixé à 20% du montant de référence, soit 7 € par mois.

Ces dispositions s'appliqueront au 1^{er} janvier 2025.

L'adhésion pour les employés est optionnelle.

Selon le taux d'adhésion des employés, ces dispositions entraineront une dépense de 1000 à 1500 € par an pour la commune, à partir du budget 2025.

➤ **Rapports sur le Prix et la Qualité de Service** Eau et Assainissement 2023 (RPQS)

Les RPQS d'eau et d'assainissement 2023, présentés lors du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM) du 26 septembre 2024, ont été adoptés à l'unanimité.

Conformément à l'article D2224-3 du CGCT, ces RPQS doivent ensuite être présentés à l'assemblée délibérante des communes membres de GBM, qui l'adopteront avant le 31 décembre de l'année 2024.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service. **Ils sont disponibles sur le site internet de la commune.**

Le Conseil Municipal, à douze voix pour et une abstention, prend connaissance des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'Eau potable, d'Assainissement Collectif et non collectif de la commune de Gennes pour l'année 2023.

➤ **Aménagement du terrain de pétanque** : subvention au club de pétanque

L'association « ASL Pétanque de Gennes » sollicite auprès de la commune de Gennes une subvention de 366 € pour l'achat de divers matériaux destinés à l'aménagement du terrain de pétanque.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable à cette demande de subvention.

➤ **Cérémonie du 11 novembre à 11 heures** : préparation

Toute la population est invitée à participer, **lundi 11 novembre à 11h**, devant le monument aux morts.

La cérémonie du 11 novembre est un temps fort dans la vie de notre commune, et cette année nous avons convié les enfants des classes de CM1 et CM2 à venir chanter la Marseillaise durant la cérémonie.

Ce temps étant aussi un moment de partage et de souvenir intergénérationnel, nous invitons tous les enfants du village ainsi que leurs familles quel que soit leur âge à venir commémorer l'Armistice du 11 novembre.

La cérémonie sera suivie d'un temps de convivialité à l'Espace de la Combe d'Argent.

➤ **Voirie communale** :

- révision du tableau de classement des voies communales, places et aires de stationnement
Le Conseil municipal valide par douze voix pour et une abstention le tableau de classement des voies communales, places et aires de stationnement, pour une longueur totale de 16 566 mètres.
- programme de travaux de voirie 2025

Une visite des rues justifiant des travaux de réfection a été organisée avec le responsable voirie de GBM le 24 octobre.

Il s'agit du sud de la rue de la Maltière, des trottoirs de la rue de la Côte de Joux, de la rue de la Combe Guérin et de la rue des Landes.

Le conseil municipal décide par douze voix et une abstention de prioriser la réfection en enrobé des trottoirs de la rue de la Côte de Joux, et de proposer ces travaux à GBM en programme 2025.

Le choix de revêtement, considéré comme « surqualité », impliquera un fonds de concours d'environ 20 000 €, à verser par la commune à GBM sur le budget 2026.

- **Projet éolien de Nancray** : avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation environnementale dans le cadre de l'enquête publique

Dans le cadre de l'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral du 31 juillet 2024 sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Nancr'éole pour l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Nancray, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête, soit au plus tard le 2 novembre 2024.

Il ressort du débat des avis clairement partagés, tant sur le principe général d'installation d'éoliennes que sur les aspects particuliers du projet de Nancray.

Suite à ce débat, il est demandé par un membre du Conseil municipal un vote à bulletin secret.

Le Conseil municipal, par huit voix POUR et cinq voix CONTRE, exprime un avis favorable sur le projet éolien Nancr'éole dans le cadre de l'enquête publique.

- **Intercommunalité – GBM** : Travaux du Grand Besançon et des syndicats intercommunaux
 - 8 octobre : GBM assises communautaires
 - 9 octobre : musée de Nancray, conseil syndical
 - 9 octobre : schéma cyclable départemental
 - 9 octobre : syndicat du marais, conseil syndical
 - 9 octobre : GBM commission des finances
 - 11 octobre : carrefour des collectivités locales à Micropolis
 - 15 octobre : Sivu Sages, conseil syndical
 - 18 octobre : schéma intercommunal de lecture publique
- **Commissions et groupes-projets** : avancement des projets en cours, présentation des travaux par les responsables de groupes. Décisions sur les suites à donner
 - **Bibliothèque**

La bibliothèque a été ouverte le soir d'Halloween de 17h30 à 19h30 pour accueillir les enfants et leur offrir quelques bonbons et des livres ou revues. Ils ont ainsi pu se familiariser avec la bibliothèque. Nombreuses visites et grande satisfaction des enfants
 - **Lotissement l'Orée des Landes** :
 - Les travaux de viabilisation ont commencé le 15 octobre, et leur achèvement (première phase hors finitions) est prévu à la mi-février hors intempéries.
 - C'est à partir de cette date que les ventes notariées des terrains pourront se réaliser.
 - Les diagnostics « amiante » des enrobés se sont révélés négatifs
 - Pour rappel : un arrêté de circulation a été pris pour la durée des travaux. Les passages par la rue des Landes, la rue de l'École et le Chemin du Vernois seront successivement barrés en fonction de l'avancement des travaux, avec pour chaque phase autant que possible des déviations par les deux autres rues.

- **Eclairage public**

Une réunion de travail s'est tenue le 23 octobre avec les services techniques de GBM pour le programme de travaux 2025, qui prévoit la poursuite d'installation de lampes LED. le taux de LED est actuellement de 52%, et l'objectif à terme est de 100%, pour 151 points lumineux au total.

➤ **Questions diverses**

Bus rapides : Des passages de bus à vitesse excessive sont constatés. Un signalement sera fait aux services compétents.

Date du prochain Conseil municipal

Jeudi 5 décembre 2024 à 20h
